

Agent immobilier

Management - Conseil Chef d'entreprise



- > **Durée**
3 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui

L'agent immobilier recherche et estime des biens immobiliers à vendre ou à louer, pour son propre compte ou celui de son employeur. Il assure la promotion commerciale de ces biens. Il accompagne les clients sur les sites. Il suit administrativement et financièrement les affaires jusqu'à leur conclusion. Il peut conseiller les clients.

>

Débouché(s) métier(s)

Créer ou reprendre une entreprise

Salarié dans une agence immobilière ou chez un promoteur constructeur

> Point(s) fort(s)

Sur le terrain

> Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le métier s'exerce principalement à l'extérieur, en prospection et en visites. Celles-ci entraînent des horaires irréguliers. Le permis de conduire et, le plus souvent, une voiture personnelle sont nécessaires.

Programme

Retrouvez le programme des cours sur <http://staging.ifapme.wavenet.be/formations/chef-dentreprise/agent-immobilier>.




Mons

 Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

 065 35 60 00

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 17h

 065 84 28 60

 mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.